

II. Le doux Emmanuel est avec nous, il est à nous et en nous. S'il est avec nous, quelle ne doit pas être notre confiance ! il nous entend et nous parle ; il nous protège, nous éclaire, nous console.

S'il est à nous, ce don suprême doit nous remplir de reconnaissance. En effet, il est notre pain, notre vin, notre huile, notre manne céleste, notre inépuisable trésor. Il est à nous, soyons à lui ; donnons-lui notre foi, notre amour, notre cœur tout entier. Il est en nous ; « Vous en moi et moi en vous, » dit l'Évangile. Demeurons donc dans sa dilection. C'est en nous donnant à Jésus-Christ, comme il s'est donné à nous, en le laissant vivre et régner en nous, que nous arriverons à répéter avec saint Paul : « Je vis, mais ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus Christ qui vit en moi. » Et nous ajouterons avec le même apôtre : « Soit que nous vivions, c'est pour le Seigneur que nous vivons ; soit que nous mourions, c'est pour le Seigneur que nous mourons. »

NOS INSTITUTIONS DE CHARITE

Des Chiffres

Nous avons promis des chiffres ; en voici, et nous pouvons solennellement affirmer qu'ils ont été scrupuleusement vérifiés. Que les hommes d'affaires, que nos députés et nos échevins veuillent bien les lire attentivement.

Hôtel-Dieu

Depuis le 1er janvier 1888 au 1er décembre 1892, les Sœurs de l'Hôtel-Dieu ont payé pour l'eau \$2,589,39 ; pour le chauffage de l'hôpital \$14,962,49 ; pour l'éclairage \$2,999,81 ; pour remèdes et instruments de chirurgie \$8,720,40.

Pour la taxe ordinaire de leurs propriétés, propriétés, qu'on ne l'oublie pas, dont tous les revenus sont employés au soutien de l'hôpital, \$39,597,38.

Elles reçoivent du gouvernement de Québec une allocation annuelle de \$1,120 pour les malades irlandais et, depuis cinq ans, une autre de \$1,400 pour les malades canadiens.

Dans le même espace de temps mentionné plus haut, c'est-à-dire, du 1er janvier 1888 au 1er décembre 1892, 11,366 pauvres